

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 105
MARS 2024

L'ACTUALITE MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE



**BUDGET
COMMUNAL
2024
P.4/5**

Rue de la
Bellonière



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket



Philippe Monier
Adjoint aux finances

A mi mandat, les investissements importants des trois dernières années sont terminés (maison de santé, école, chaufferie bois, restaurant scolaire et réhabilitation de la cure). Notre budget retrouve un équilibre.

Pour les trois années à venir il va permettre de financer les investissements qui se profilent tout en permettant de maintenir un bon niveau d'investissements pour l'embellissement du village et notre cadre de vie.

L'extension de la crèche et l'extension du cimetière sont déjà lancés, les travaux sont programmés et budgétés pour cette année. 554 000€ pour la crèche et 144 000€ pour le cimetière

Pour la crèche il s'agira de démolir la vieille maison existante sur le terrain contigu de la crèche existante, effectuer le désamiantage puis bâtir un nouveau bâtiment qui sera relié à l'ancien. Si tout va bien l'extension sera hors d'eau à la fin de l'année, la fin des travaux est programmée en sept 2025. Notre ambition est de financer cette construction sans recourir à l'emprunt.

Pour le cimetière il s'agira d'aménager et clore un agrandissement sur la parcelle d'à côté, les aménagements comprendront un espace cinéraire, de nouveaux emplacements pour des tombes et un espace de recueillement. Pour cette première tranche seule la moitié de la surface sera utilisée, laissant la possibilité plus tard d'agrandir à nouveau.

La vidéo surveillance et la rénovation thermique de nos bâtiments les plus anciens sont en phase d'étude. A cet effet nous avons budgété 100 000€ pour les études. Nous serons accompagnés par la Métro pour la vidéo surveillance et par l'ALEC pour la rénovation thermique.

Le but est de commencer à déployer la vidéo surveillance en 2025 puis de procéder par tranches au long du prochain mandat. Quant à la rénovation thermique, l'idée est de rénover, dans un premier temps, le bâtiment des Petits Malins, ancien et chauffé électriquement pour le relier au réseau de chaleur bois de l'école. Des travaux prévus en 2025 et 2026. D'autres bâtiments municipaux devraient suivre au long du mandat suivant.

La bonne résistance du budget communal à ces investissements massifs nous permet d'avoir ces ambitions tout en prenant la décision de ne pas augmenter les taux de nos impôts locaux, inchangés depuis 2008. L'inflation de ces dernières années a fragilisé les budgets des ménages et nous ne voulons pas en rajouter.

Certes vous voyez bien vos impôts augmenter, mais cela est dû à l'augmentation des bases votée par le Parlement, et cela ne dépend pas de nous.

J'en profite pour dire un grand merci à notre DGS et à notre comptable sans qui ce budget aurait été difficile à construire.



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 15h00 - 17h00
Mardi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi : 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Vendredi : 13h30 - 17h00
Samedi : 8h00 - 12h00

NOUS CONTACTER :

Tél : 04.76.85.16.80
Mail : mairie@veurey.fr
Web : www.veurey-voiroize.fr
FB : commune de veurey-voiroize
CCAS : ccasveureyvoiroize@orange.fr



15

MOIS DE L'ENERGIE

Du 15 mars au 15 avril, la Métropole organise le Mois de l'Énergie sur l'ensemble du territoire



14

HYOSHI SPORTS

Quelques nouvelles des performances sportives de nos jeunes judokas,

DANS CE NUMÉRO

- 04/05 LE BUDGET 2024
- 06/07 TRAVAUX
CONSERVATION DU PATRIMOINE
- 08/09 MA PRIME ADAPT'
ADAPTER SON LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE
- 10 EPGV
STAGE YOGA
- 11 CLUB CANIN
CONCOURS AGILITY
- 13/14 CA S'EST PASSÉ
- 15 LE MOIS DE L'ENERGIE

AGENDA

Samedi 9 mars, 10h à 17h à la SDF
stage Yoga organisé par l'EPGV

Lundi 18 mars, 18h00 en mairie
Conseil municipal public

Mardi 19 mars, 11h au monument aux morts
Commémoration du cessez le feu en Algérie
le 19 mars 1962

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

HAMLAOUI Massine né le 20 Janvier 2024 à la Tronche

DÉCÉS :

CAZAURAN Philippe le 31 Janvier 2024 à Veurey-Voroize

Vendredi 22 de 15h00 à 17h00 / **samedi 23 mars** de 10h00 à 12h00 à la médiathèque
" atelier bouquet Ikebana"

Samedi 23 mars, à partir de 18h00 à la SDF
Carnaval du Sous des Ecoles

Vendredi 29 mars, 19h00, salle St Ours
séance de contes, avec "Racont'thé"

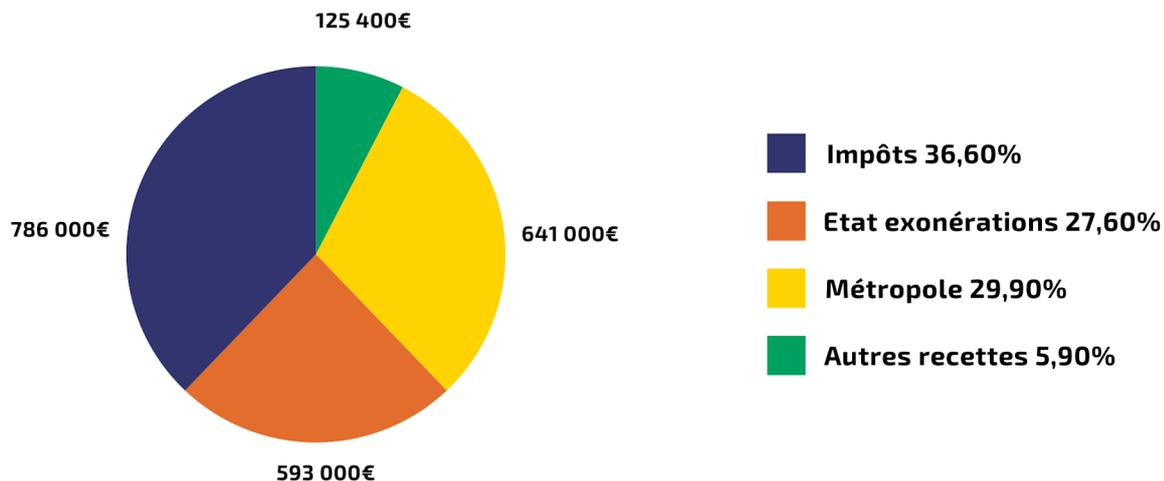
Vendredi 12 avril, 19h30 aux Petits Malins
soirée jeux de société organisée par la
Ludothèque de Sassenage. 2€ l'entrée.

LE BUDGET PRIMITIF 2024

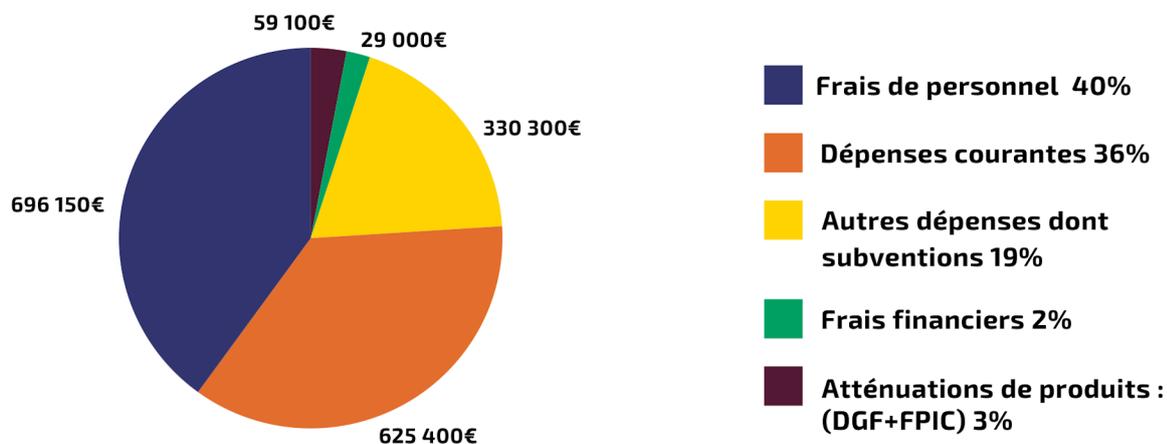
BUDGET VOTÉ LE 12 FÉVRIER EST BÂTI AINSI :

- + 2 145 400 € de **recettes de fonctionnement**.
- 1 698 850 € de **dépenses de gestion**.
- 29 000 € de **remboursement de dette (frais)**.
- 59 100 € de **remboursement de dette (capital)**.
- = 358 450 € **d'épargne nette**.

Répartition des recettes 2024 sur un total de 2 145 400 €



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2024 sur un total de 1 727 850 €



Nous dégageons donc une épargne nette (ou capacité d'investissements) de 358 450 € qui va abonder notre section d'investissements.

LE BUDGET PRIMITIF 2024



A cela il faut rajouter les reports de 2023 (excédents en fonctionnement et en investissements moins les sommes engagées et non payées)

- **Section d'investissements : recettes + 1 179 577 €**
- FCTVA et subventions : **+163 000 €**
- Épargne nette 2024 : **+358 450 €**
- Reports de l'année précédente 2023 : **+ 658 127 €**
- **Section d'investissements : dépenses - 1 179 577 €**
- Matériel roulant **37 900 €**
- Ordinateurs des écoles **30 000 €**
- Matériel des Services Techniques **7 000 €**
- Métro (Attribution de Compensation investissement) **13 000 €**
- Annexe crèche (447 000€ travaux, 97 800€ démolition, 9276€ études engagées) **554 076 €**
- Opération 10000 (bâtiments)(sécurisation Tour, toit des ST) **84 601 €**
- Opération 10001 (études pour la Tour et pour la crèche) **100 000 €**
- Opération 10011 (éclairage public) **25 000 €**
- Opération 10012 (cadre de vie, embellissement, installations sportives et autres) **67 000 €**
- Opération 10017 (voirie, carrefour de l'école) **96 000 €**
- Opération 10019 (mairie) **16 000 €**
- Opération 10021 (la cure) **5 000 €**
- Opération 10025 (cimetière) **144 000 €**

Le budget annexe, consacré à la nouvelle maison de santé.

Ce budget annexe a servi à financer la construction du bâtiment (**1 165 000 €**), il a été abondé par notre budget principal en 2021 (**320 000 €**) et par des emprunts. Il a été subventionné à hauteur de **412 000€**.

Il est depuis 2022 abondé par les loyers des professionnels de santé.

En 2023 il a été excédentaire et la question se pose de le réintégrer dans notre budget principal.

Notre endettement

Fin 2024 notre commune sera endettée à hauteur de **1 622 000 €** (y compris budget annexe).



Compte tenu de notre épargne annuelle, notre capacité de désendettement théorique est de 3,9ans, ce qui est un bon indicateur (moyenne des communes de même strate : 4 ans).

Soucieux de la qualité du cadre de vie des Veurois et particulièrement attentifs à leur patrimoine bâti, les élus souhaitent prendre soin d'un édifice communal à haute valeur patrimoniale : la Tour dite des Templiers, située en cœur de notre village.

Inscrite au titre des monuments historiques, la Tour est protégée ainsi que ses abords. L'Architecte des Bâtiments de France joue un rôle important pour sa protection et sa mise en valeur.

Vacante depuis de nombreuses années, la Tour n'a pas fait l'objet de travaux particuliers, si ce n'est des renforcements ou des consolidations ponctuelles et, a priori, réversibles.

Son état préoccupe les élus, l'association du patrimoine et tous les habitants. En effet, des tuiles menacent de chuter sur la voie publique ainsi que sur la maison voisine. Des voies d'eau apparaissent, les planchers sont écroulés.

Aussi, les élus souhaitent sauvegarder le bâtiment et engager des travaux de sauvegarde.

Nous avons sollicité le CAUE (*conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement*) de l'Isère pour nous accompagner dans cette démarche. Nous avons également sollicité le concours du service départemental patrimoine culturel.

L'accompagnement du CAUE nous a aidé pour l'élaboration de la commande en vue du recrutement d'une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre spécialisée en patrimoine.

Trois candidats ont répondu à notre offre et la commission CAO a sélectionné l'équipe réunie autour de Louise Gaunand qui est architecte du patrimoine, et qui sera associée à un bureau d'études structures et un économiste.

La mission porte sur le diagnostic patrimonial comportant une étude historique, patrimoniale et architecturale, l'état structurel et sanitaire, le phasage d'opération suivant priorisation pour la sécurisation de l'édifice et ses abords immédiat et le chiffrage. Cette phase d'étude est obligatoire en raison du classement de la Tour au patrimoine, son coût est de 20 000€. Ces études seront bien évidemment conduites en relations avec celles déjà conduites par les associations veuroises et en consultant les différentes archives départementales, et permettront d'établir un dossier complet, détaillé et compactisé, utilisable par la suite.

Des aides pourront être obtenues auprès des services de conservation départemental.

Une tranche optionnelle pour la maîtrise d'œuvre sur la mise en sécurité et sauvegarde durable de l'ensemble bâti et de ses abords immédiats. Le montant prévisionnel de ces travaux est estimé à 300 000€ HT. Ces travaux seront programmés dans les budgets des prochaines années.

Conservation du patrimoine Sécurisation toiture de la Tour



Panneaux photovoltaïques



De plus en plus de propriétaires souhaitent à juste titre installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de leurs habitations.

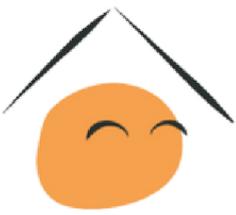
Il est rappelé que ces installations sont sujets à une demande au service urbanisme de la mairie sous forme d'une Déclaration Préalable (DP).

Nous informons les propriétaires dont la maison est située dans le périmètre de protection de la Tour des Templiers que des prescriptions sont imposées par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), selon la demande suivante :

les panneaux formeront un seul dispositif carré ou rectangulaire, pas de décrochement



Sécurisation d'une partie de la côte du Perron, avec la pose d'un parapet bois



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Nouvelle aide pour adapter son logement à la perte d'autonomie



Une nouvelle aide unique est effective depuis le 1^{er} janvier 2024 pour financer les travaux d'adaptation des logements : **MaPrimeAdapt'**. Sous conditions d'attribution, cette aide vise à simplifier les démarches et permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de rester vivre chez elle.

Le nombre de personnes âgées dépendantes atteindra 2,9 millions en 2027 et 3,9 millions en 2050. Le vieillissement de la population soulève de nouveaux besoins en matière d'aide et d'accompagnement à domicile. Près de 80 % des Français souhaite vieillir chez eux plutôt que dans un établissement. Le virage domiciliaire représente ainsi un enjeu fondamental pour permettre à chacun de vivre confortablement dans son logement malgré une perte d'autonomie ou la survenue d'un handicap.

Une aide unique pour faciliter les démarches et encourager les travaux préventifs

L'adaptation du logement au vieillissement et au handicap est l'une des priorités du Gouvernement, dans le prolongement des engagements de la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN). L'objectif est d'adapter 680 000 logements dans les dix prochaines années, dont 250 000 sur le quinquennat 2023-2027. Dans cette volonté de simplifier et d'accélérer l'adaptation des logements, la mise en place de l'aide unique MaPrimeAdapt' prend effet au 1^{er} janvier 2024. Elle remplace trois aides qui coexistaient :

- Habiter facile de l'Agence national de l'habitat (Anah);
- Les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'adaptation du logement des personnes âgées;
- le crédit d'impôt autonomie.



Au-delà de faciliter le passage à l'acte des Français dans l'amélioration de leur cadre de vie, cette aide vise également à encourager les travaux préventifs des logements. Elle est distribuée par l'Anah sur l'ensemble du territoire français, départements et régions d'Outre-mer compris.

Qui peut bénéficier de MaPrimeAdapt' ?

Cette aide financière est attribuée sous conditions de ressources (revenus modestes et très modestes). Elle s'adresse :

- aux personnes âgées de plus de 70 ans, quel que soit leur niveau de dépendance ou d'autonomie;
- aux personnes âgées de 60-69 ans en perte d'autonomie précoce justifiant d'un niveau de GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 6;
- aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 % ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH).

MaPrimeAdapt' est destinée aux **propriétaires occupants** ou **aux locataires du parc privé** pour des travaux dans **leur résidence principale** sans condition d'ancienneté, en France métropolitaine et Outre-mer.

Quels types de travaux sont concernés ?

Afin d'assurer la sécurité et le confort des logements en fonction des besoins de chacun, les travaux d'adaptation peuvent concerner l'intérieur ou l'extérieur des logements. Quelques exemples d'aménagements:

- **aménagements intérieurs :**
monte-escalier électrique,
douche italienne,
WC surélevés et barre d'appui,
éclairage à détection de mouvement ;
- **aménagements extérieurs :**
rampe d'accès extérieur,
installation de volets roulants électriques,
élargissement de la porte d'entrée.



Quel est le montant de l'aide ?

Dans la limite d'un plafond de travaux de **22 000 euros hors taxes**, MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de:

- **50 %** du montant des travaux pour les ménages aux revenus modestes;
- **70 %** du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes.

Le dispositif propose également un **accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)** habilité par l'Anah. Interlocuteur privilégié durant tout le dispositif, il réalise avec la personne un diagnostic et établit un projet de travaux et un plan de financement.

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique et la prestation de compensation du handicap (PCH).

L'aide Habiter facile reste effective pour toute démarche entamée en 2023.

Comment obtenir MaPrimeAdapt'?

Cinq étapes pour bénéficier de MaPrimeAdapt':

- Prise de RDV avec un conseiller France Rénov' sur [France-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr) ou à un guichet autonomie proche de chez vous (Espace Conseil France Rénov, France services, etc.);
- Mise en relation avec un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) habilité autonomie;
- Dépôt de demande de subvention en ligne ou en format papier;
- Réalisation des travaux par un artisan choisi avec l'AMO ;
- Réception du versement de la subvention.

LIEN POUR LE DOSSIER : monprojet.anah.gouv.fr

AIDE POUR LE DOSSIER : France SERVICES FONTAINE 04 76 28 75 03

**PARENTS MONTREZ
L'EXEMPLE ET
SURVEILLEZ
VOS ENFANTS**

Régulièrement nous constatons des incivilités sur la commune et nous vous en faisons part. Dernièrement, celles-ci sont très concentrées aux abords des écoles et au City stade.

les stationnements pour la dépose à l'école est tous les matins problématiques. Des voitures stationnent en dehors des places réservées alors même que des places sont disponibles. Le plus étonnant c'est que ces mêmes voitures entre sur le parking pour faire demi-tour.

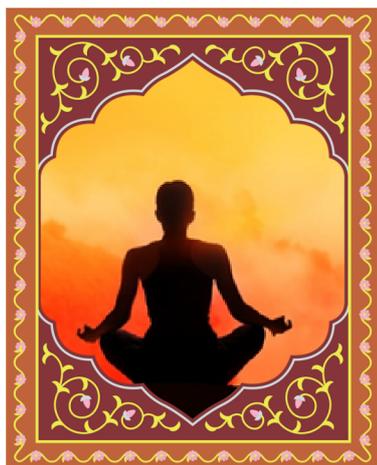


Les stationnements devant la voiture du policier municipal, devant le poteaux alors que nous sommes en vigilance Vigipirate renforcée ou sur la place handicapée sont devenus légions pour certains. Cela occasionne une gêne pour ceux qui se garent à la régulière.

Le city stade flambant neuf livré à la rentrée est très occupé par les habitants et l'équipe municipale est ravie. Cependant alors qu'il n'a que quelques mois de vie, il est déjà soumis à dégradation. La présence des vélos alors que tous les engins roulant sont interdits qui marquent le sol et dernièrement les dessins d'enfants sur tout le revêtement nous interrogent sur le fait de le laisser ouvert au public. Il est regrettable que les incivilités d'une minorité pénalisent ceux qui respectent les équipements. Sans compter l'argent nécessaire à la remise en état du revêtement.



La GV de Veurey
ORGANISE UN
STAGE DE YOGA
avec Delphine Aiello



**le samedi 9 mars
de 10h à 17h
à la salle des fêtes**



Découvrez et/ou partagez une matinée de « Hatha yoga » impliquant votre corps et votre esprit dans des pratiques de :

- postures
- respirations
- relaxation
- pleine conscience...

Cette discipline est à la portée de tous !

Tarifs: 50 euros la journée ou 30 euros la ½ journée

Inscription et infos : d.elf38@yahoo.fr ou 06.50.90.82.70

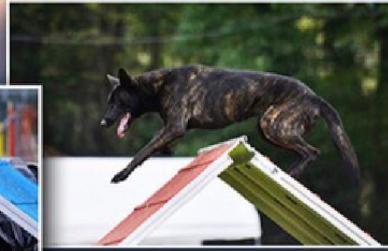
Un autre stage sera proposé le samedi 4 mai. Notez déjà la date.

CONCOURS D'AGILITY

13 & 14 AVRIL 2024

Juges :

SAMEDI CÉDRIC BARGOIN 
DIMANCHE DOMINIQUE PRIN 



Infos & Contacts
www.clubcaninsmv.club
clodu38@gmail.com



Club Canin Sous le Massif Vercusien

**Club
Canin** 
Sous le Massif Vercusien

ALLÉE DES BANNETTES
38113 VEUREY-VOROIZE



ATELIER BOUQUET IKEBANA

Avec Métou Tavone

L'art de créer ses bouquets pour soi et le bien-être des autres

MEDIATHEQUE MICHEL BRUNEL

SAMEDI 23 MARS 10H-12H

PUBLIC ADULTE

Participation aux frais : 10€

inscription par :

04 76 85 54 20 / mediatheque@veurey.fr / et sur place



CA S'EST PASSÉ

Mme le maire invitée à une visite de "LYNRED" entreprise spécialisée dans la fabrication de détecteurs infrarouge située à Veurey, pour constater de l'avancée du chantier d'agrandissement de l'entreprise.



Le resto bébés du cœur de Grenoble est le premier à avoir été créé en France en 1997. Il contribue à aider des familles, en difficultés, avec des très jeunes enfants. Cette année, le groupe «couture/cartonnage» de l'association **Culture et Loisirs** a choisi de soutenir cette activité, en cousant plus d'une vingtaine de couvertures polaires pour des bébés.

Après la confection de coussins l'an dernier au profit des dames atteintes du cancer du sein, ce travail collectif a permis une belle dynamique de groupe et a été bien apprécié de toutes, de bons moments de partage pour une bonne cause.

Sur proposition de Mme le maire un séminaire s'est tenu pour débattre de l'avenir de l'ancien cabinet médical. L'idée de départ ne pas aborder les aspects financiers et techniques du projet. Seulement les différentes options possibles pour réutiliser cet espace, en tenant compte des besoins et des attentes des habitants et sur les enjeux sociaux, culturels et environnementaux. Le but étant de faire de cet ancien cabinet médical un lieu vivant et utile au plus grand nombre. Affaire à suivre.



Une soirée conviviale et plein de surprises lors du Loto du Sou des Écoles de Veurey Voroize

Ce samedi 3 février, la salle des fêtes de Veurey Voroize a été le théâtre d'un événement particulièrement animé et festif : le traditionnel Loto annuel, organisé par le Sou des Écoles de la commune pour la 2ème année consécutive. L'événement a attiré une foule nombreuse, composée de personnes de toutes générations, venues tenter leur chance et partager un moment convivial.

L'attrait principal de la soirée résidait bien sûr dans les nombreux lots mis en jeu. Parmi ces derniers, une paire de skis a suscité l'enthousiasme des participants, tout comme une machine à café dernier cri, capable de mouliner le grain pour concocter des expresso d'exception. En plus de ces articles prisés, les organisateurs ont offert une variété de lots alléchants, tels que des jeux de société, des bons pour des massages, et bien d'autres surprises. La diversité des lots reflétait la volonté du Sou des Écoles de satisfaire un large public et d'apporter une touche d'originalité à l'événement. Les participants ont ainsi pu repartir avec des cadeaux qui répondaient à toutes les envies, contribuant à rendre la soirée encore plus mémorable.

Côté gastronomie, le Loto a également comblé les attentes des convives avec un choix de repas varié. Aux traditionnels hot dog et crêpes se sont ajoutées des pasta box, offrant une palette de saveurs allant de la bolognaise à la carbonara en passant par le pesto. De quoi satisfaire tous les palais. Enfin, c'est l'ambiance chaleureuse et la convivialité qui ont marqué cette soirée. Les membres du Sou sont ravis d'avoir œuvré pour cet événement rassembleur, propice aux échanges et à la création de souvenirs partagés.

Le Sou des Écoles tient à remercier chaleureusement tous les participants, les volontaires, le comité des fêtes, les services techniques et les généreux donateurs qui ont contribué à faire de ce loto un super moment. En attendant le prochain loto l'année prochaine, l'équipe du Sou vous donne rendez-vous le 23 mars 2024 pour son Carnaval!! :-)



Quelques nouvelles des résultats sportifs de nos jeunes judokas, catégorie benjamins/benjamines.

Le samedi 27 janvier, Domarin accueillait pour le district nord, la première partie du championnat officiel pour cette catégorie d'âge.

Cette compétition était qualificative pour le championnat départemental.

6 jeunes du club : Leo, Sacha, Noam, Jolan, Fares et Louise (absente de la photo), ont fièrement représenté nos couleurs en combattant avec envie et détermination.



HYOSHI SPORTS

Après une journée de compétition et de nombreux combats, deux d'entre eux, Sacha et Louise, sont montés sur la deuxième place du podium. Félicitations à tous pour leur engagement et leur combativité !

Ils se qualifient donc pour la phase suivante qui aura lieu le 10 mars à Vaulx-Milieu en Nord Isère, accompagnés de leur coaches, Anthony et Jean-Philippe.



Sacha



Louise

Renseignements pour le judo, danse, fitness et krav maga :

Mail: hyoshisports38@gmail.com

Facebook : [hyoshisports](https://www.facebook.com/hyoshisports)

Le Mois de l'énergie

MIEUX SE CHAUFFER

Trente jours pour découvrir des solutions efficaces et économiques !

Du 15 mars au 15 avril, la Métropole organise le Mois de l'Énergie sur l'ensemble du territoire, pour parler chauffage, consommations d'énergie et rénovation de son logement. Une série d'événements, est proposée aux habitants sur l'ensemble de la métropole grenobloise.

Quels gestes simples adopter pour réduire ma facture d'énergie ? La rénovation, d'accord, mais par quoi commencer ? Pour quels bénéfices ? Combien ça va me coûter, qui peut m'aider ? Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, la Métropole lance le Mois de l'Énergie du 15 mars au 15 avril, événement qui a vocation à revenir chaque année pour booster la transition de notre territoire et permettre à chacun de réduire sa facture en consommant mieux. Car les émissions de gaz à effet de serre des ménages, en France, sont issues à 67% du chauffage.



Plutôt que de grands discours, la Métropole, les communes et l'Alec*, en lien avec d'autres acteurs du territoire, proposent aux habitants de se retrouver autour d'une série de rendez-vous. Ainsi, des visites de Biomax et de la centrale de chauffage urbain de Grenoble, sont prévues. Des stands et ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie (électricité, chauffage...) seront animés par l'ALEC sur des marchés ou dans les communes. Ateliers « B.A.BA de la réno », matinée lotissement, conférences, visites de maisons et de copropriété en cours de rénovation seront proposées aux personnes souhaitant se lancer dans un projet de rénovation.

Le collectif d'artistes Un euro ne fait pas le Printemps et l'association Energ'Y citoyennes proposeront également des animations. Et bien sûr, des conseillers et experts seront à disposition pour parler des dispositifs d'aides mis en place par la Métropole : Mur Mur, Prime Air Bois, Solaire Thermique, etc.

En fédérant les acteurs de la transition et les habitants du territoire, le Mois de l'Énergie est un nouveau levier pour atteindre l'objectif fixé par la Métropole à horizon 2030 : - 22 % de consommations énergétiques, + 35 % d'énergies renouvelables et de récupération, - 30 % d'énergies fossiles. Alors, on s'y met ?



Retrouver le programme sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelenergie

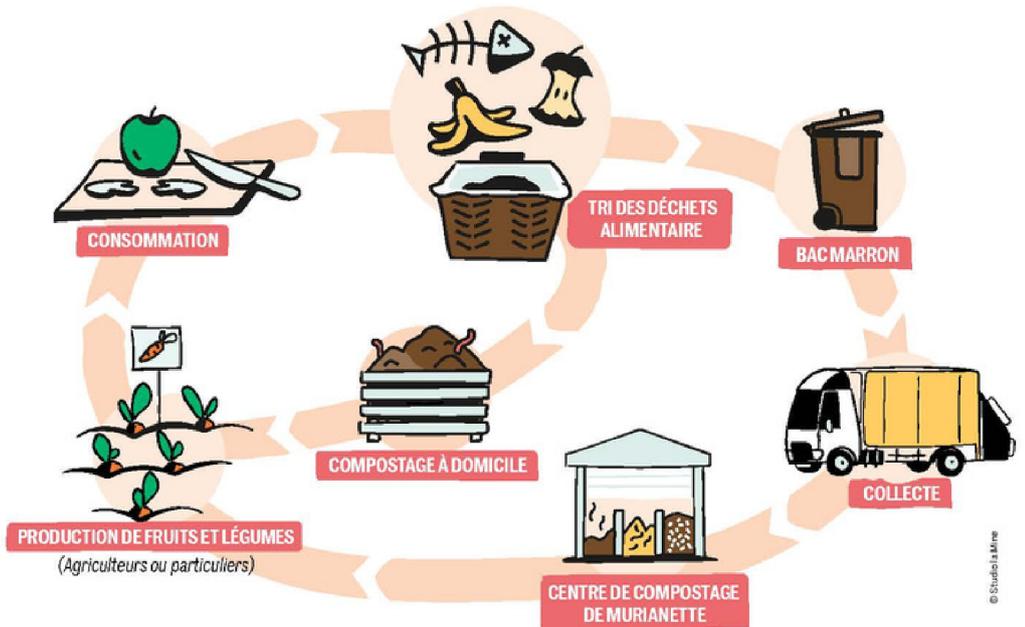
Retrouvez l'ensemble des aides et l'accompagnement de la Métropole sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/energie

*Agence locale de l'énergie et du climat

**À METTRE
DANS
LE MÊME
PANIER !**



TOUS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES VONT DANS LE BIO-SEAU.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur

grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires

TRI & DÉCHETS

• Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél. 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

• L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Tél. de 8h à 12h et 13h à 16h30

au 04 76 86 20 70

• Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees

Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

• Problème sur l'espace public

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :
Tél. 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ENERGIE

• Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

• Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

grenoblealpesmetropole.fr/poele

MOBILITÉ

• Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 av. Alsace-Lorraine, Grand'Place,
15 bld. Joseph-Vallier (Grenoble)

• Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 av. de la Bibliothèque, St.M-d'Hères

www.mobilites-m.fr

• Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (Saint Martin-d'Hères),
et autres agences mobiles dans communes.

www.veloplus-m.fr

accueil@metrovelo.fr

09 74 77 73 80

• Citiz

Location de voitures en libre-service
téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop

alpes-loire@citiz.fr

04 76 24 57 25

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

grenoblealpesmetropole.fr/logement



Espace santé

- **Médecins généralistes**

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences.

RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

- **Cabinet d'infirmières diplômées d'état**

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

- **Pédicure - Podologue**

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- **Psychologue clinicienne**

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au

07 83 38 10 01

- **Diététicienne Nutritionniste**

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au

07 88 27 24 67

- **Orthophoniste**

BAKER-WOLFF Héléne

Consultations sur rendez-vous au

06 76 72 36 48

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Alerte attentat - enlèvement : 197

Pharmacie

Pharmacie Polossat, av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvorozie.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Commerce Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M



L'information de la commune sur votre smartphone, simple et gratuite. Télécharger l'application sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery